

VALEUIL

Bulletin d'informations n° 26

ETE 2008

En juin 2007, l'association **Nanja Terre de Vie** voyait le jour à Valeuil. Pour sa première année d'existence, ses membres eurent une existence bien remplie avec la préparation d'un Festival inédit qui se déroulera fin septembre 2008 à Brantôme.

Cet évènement qui se tiendra dans **un cadre culturel et laïque**, a pour objectifs la rencontre entre les Hommes et le partage des cultures, proposant au plus grand nombre de découvrir l'art et les traditions de l'Asie et des pays himalayens.

Parmi les nombreuses activités proposées durant le festival, une réalisation exceptionnelle sera proposée avec la création d'un mandala de sables colorés par un groupe de Lamas venu tout spécialement de la Vallée du Spiti en Inde.

Durant leur séjour, les Lamas au nombre de 5 résideront à Valeuil.

..... **Pour plus d'infos:**
Vous pouvez contacter
Bernadette DUCHER
la présidente au 05.53.35.26.80
ou sur le site :
www.nanja-terredevie.com

MANDALA POUR LA PAIX
avec la présence exceptionnelle des lamas du Spiti

Mandala de sables colorés
Expositions de peintures
Concert Tibétain
Conférences
Animations
Dîner de soutien
Mandalas de la nature

Brantôme en Périgord
du 24 au 28 septembre 2008

Contact : 33 (0) 5 53 35 26 80 www.nanja-terredevie.com

Bien davantage qu'une simple forme, le Mandala représente la totalité et se manifeste dans tous les aspects de la vie, de la structure de l'atome aux sphères célestes, des éléments de la nature (fruits, fleurs, animaux ...) aux constructions sacrées ...

Le mot Mandala vient du sanscrit, la langue ancienne de l'Inde et on le traduit par «cercle». Présent dans toutes les cultures du monde, nous en donnerons quelques exemples durant le festival.

Au Sommaire : page 2 : Le mot du Maire, page 3 : OPAH, page 4 : Informations municipales
Bulletin municipal de Valeuil - Dépôt légal : Aout 2008 Comité de Rédaction : Le conseil municipal

Bonne rentrée à toutes et à tous !

- **ECOLE :**

La rentrée est fixée au 2 septembre. Cette année nous avons le plaisir d'accueillir Mlle Lucile MELONI, qui vient d'être nommée pour enseigner aux 25 élèves du cours élémentaire (18 CE1 + 7 CE2). Le conseil municipal et moi-même lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

- *Le secrétariat de mairie : 05.53.05.71.50 ou www.valeuil.fr*
- *L'école de Valeuil : 05.53.05.84.67*
- *Les déléguées du SVS / STS* de Valeuil*

Rappelons à nouveau le fonctionnement de l'école primaire de Valeuil : nous adhérons à un regroupement pédagogique (RPI) avec les communes de Bourdeilles et de Paussac, ce qui nous permet, avec quasiment une centaine d'élèves, d'assurer la maternelle, le cours élémentaire et le cours moyen.

Ce service public bénéficie d'un transport scolaire bien adapté et depuis quelques mois d'une garderie périscolaire.

Cet ensemble « fonctionne » avec un SVS* (Syndicat à Vocation Scolaire), nos deux déléguées, Mesdames S. Ribeiro et C. Chabot, sont à votre disposition.

Notre quote-part annuelle est quasiment de 36.000€, elle participe au fonctionnement des écoles de Bourdeilles et Valeuil, ensuite chaque commune doit assurer en plus les travaux d'investissements nécessaires.

Une analyse budgétaire est en cours, car les élus de Valeuil sont vigilants au niveau des dépenses actuelles, aux éventuelles augmentations de charges et à leurs répartitions.

Rappelons par exemple qu'à l'école de Valeuil les repas des enfants sont cuisinés par notre cantinière Madame Favreau, les enfants apprécient cette cuisine et nous avons noté que les dépenses sont bien maîtrisées !..

- **ROUTES**

A la demande de la commission voirie nous allons investir 30.000€ sur nos routes communales (75 % seront à la charge de la commune complétés par une subvention de 25% du CG24 au titre des contrats d'objectifs).

Après avoir étudié 3 propositions, nous avons retenu l'entreprise Bonnefond pour réaliser l'ensemble de ces travaux.

Il est également à noter que la communauté de communes prendra 5.900€ à sa charge pour effectuer des travaux de point à temps sur les routes intercommunales.

- **EGLISE**

Les travaux de réfection de la toiture sont terminés, et l'entreprise ALLEZ a presque fini l'installation intérieure ; ce qui nous permettra de réceptionner définitivement le chantier.

D'ici quelques semaines la municipalité vous proposera un récapitulatif de l'ensemble des travaux réalisés sur cet édifice (abside, clocher et toiture).

D'autres projets sont en cours de réalisation (ou à l'étude), donc n'hésitez pas à nous contacter, car l'ensemble du Conseil Municipal reste à votre écoute

En page suivante vous trouverez une information concernant des aides possibles au niveau de l'amélioration de l'habitat.

***Bien Chaleureusement
P. Mazouaud***

OPAH RR

Opération programmée d'amélioration de l'habitat Revitalisation Rurale

Une aide financière pour les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux dans leurs logements.

Le **Syndicat Mixte du Pays de Dronne et Belle** a mis en place une **OPAH-RR** (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale) qui a débuté en **juillet 2008** et va se dérouler sur cinq années. L'objectif de cette opération est de permettre à des propriétaires d'être **aidés financièrement** pour réaliser des travaux importants dans leur logement (toiture, chauffage, fenêtres à double vitrage, isolation, gros œuvre, électricité, mise aux normes des assainissements autonomes, travaux d'adaptation pour les personnes dont la mobilité est réduite...). Il est à noter que certains types de travaux ne sont cependant pas subventionnables.

Deux types de propriétaires peuvent faire des demandes de subvention :

-Les propriétaires qui occupent leur résidence principale (depuis au moins deux ans) et qui souhaitent y réaliser des travaux.

-Les propriétaires bailleurs qui souhaitent réaliser des travaux dans un logement qu'ils louent déjà ou qu'ils veulent mettre en location.

Si vous souhaitez vous renseigner sur les taux de subvention auxquels vous pouvez prétendre, et voir si votre situation vous permet de faire une demande d'aide, vous pouvez contacter

Anne GAZEAU
au **Syndicat de Dronne et Belle**
le **bourg, 24310 VALEUIL.**
Tél : 05.53.46.31.82.

Elle est chargée d'animer l'OPAH-RR, de renseigner et d'accompagner les propriétaires lors de leur demande de subvention. Des permanences auront également lieu dans chaque chef lieu de canton : Brantôme, Champagnac de Bélair et Mareuil sur Belle. Renseignez vous auprès du syndicat de Dronne et Belle ou bien auprès de votre Mairie pour connaître les horaires et dates de permanences.

XX

Erratum / **4 taxes : rectification** d'une petite erreur (au niveau du foncier non bâti)

Rappel : cette évolution fait suite à un transfert de fiscalité de la commune à la communauté de communes du fait de la dissolution du syndicat de fauchage

TAXES	Habitation	Foncière	Foncière non bâtie	Prof.	Ordures ménagères
2007	6,45%	8,37%	48,53%	7,99%	12,56%
2008	5,76%	7,48%	43,34%	7,14%	12,41%

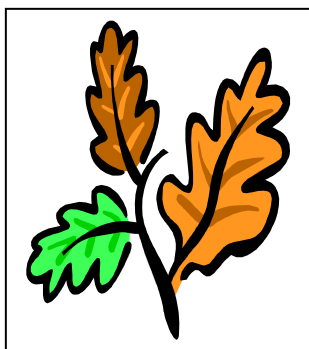
ENCOMBRANTS

Encore quelques jours pour vous inscrire afin que nous puissions organiser LE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

RAPPEL : ce service ne concerne que la « ferraille »...

Pour ceux qui ont la possibilité de porter leurs encombrants nous vous rappelons que vous avez accès à la déchetterie de Brantôme.

Nouveaux horaires disponibles en Mairie



Les manifestations du comité des fêtes : 30 AOUT LOTO

20 SEPTEMBRE Concert de blues Mister Tchang
Renseignements au 06 08 23 10 00 (Entrée € 10)

12 OCTOBRE Randonnée

15 NOVEMBRE LOTO

Journée mycologie

le 20 novembre : RV à 9h30 devant l'église
avec la société mycologique de la Dordogne
A la découverte des champignons du pays :
"Cueillette et identification"

Des nouveautés sur
www.valeuil.fr



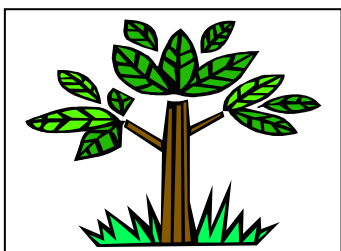
Messes : 9H30 le 3^{ème} Dimanche du mois

Obligation de déclaration en Mairie des chambres d'hôtes avant le 31/12/2008

Une nouvelle entreprise

**ENTREPRISE
PARCS
ET
JARDINS**

M Georges DEDY
Les Cheyroux
24310 VALEUIL
Tél 06 62 55 47 63



Taille
Tonte
Débroussaillage
Entretiens Jardins

SIRET 50293515800019